

N° 6

7 MARS 2016

WEB

SNE-FSU :

sne@fsu.fr

<http://www.snefsu.org>

SECRETAIRES SNE-FSU

Secrétaire Général

Jean Luc CIULKIEWICZ

SNE-FSU

104 rue Romain Rolland

93260 LES LILAS

jean-luc.ciulkiewicz@fsu.fr

Tel bur: 01 41 63 27 30

Port: 06 85 91 03 50

Permanence 01 40 81 22 28

Secrétaires adjoints

Patrick SAINT-LEGER

06 70 81 17 16

saintleger.sne@gmail.com

Jean-Marc MARSOLLIER

06 08 47 23 35

marsollier.sne@gmail.com

Anthony TURPAUD

06 12 09 12 39

sne.mercantour@gmail.com

SECRETAIRES BRANCHES

ADEME

Ruven GONZALEZ

06 52 22 04 56

ruven.gonzalez@ademe.fr

ESPACES PROTEGES

Anthony TURPAUD

06 12 09 12 39

sne.mercantour@gmail.com

Eaux & Milieux Aquatiques

Anahi BARRERA

04 26 22 32 34

anahi.barrera@eaumc.fr

MILIEUX & FAUNE SAUVAGE

Jean-Marc MARSOLLIER

06 08 47 23 35

marsollier.sne@gmail.com

SERVICES DE L'ETAT

Bruno DESJARDINS

03 87 56 42 71

bruno.desjardins@developpement-durable.gouv.fr



Environnement Sne-Fsu

Comité de suivi AFB du 7 mars 2016

Compte rendu du SNE-FSU

(l'ensemble des documents concernant ce comité de suivi est accessible [ici](#))

Le SNE-FSU a fait une déclaration préalable pointant les insuffisances du projet et de la prise en compte des personnels. Elle met en exergue les objectifs de prise en charge de missions de la future AFB quand l'administration s'attache aux équilibres de pouvoir entre futurs dirigeants.

En réponse, le Secrétaire général du ministère a souhaité apporter quelques éléments d'information :

- On rentre dans la phase finale puisque la loi est en deuxième lecture à l'Assemblée Nationale; on commence à voir le bout du périple parlementaire. Il faut faire en sorte que les personnels des établissements intégrés rentrent dans le projet collectif de l'AFB. Les personnels restent à convaincre.
- Olivier LAROUSSINIE va retrouver une place comme adjoint à C. CHABAUD, nouvelle déléguée à la mer et au littoral.
- Prélabes sociaux : les discussions sont en cours avec le guichet unique. Il estime que le quasi statut est l'outil pour résoudre la précarité. Il espère que ce sera réglé pour la fin du premier semestre 2016.

Actualité générale

Retour sur la réunion des Conseils d'Administration du 29 février :

Le Directeur de l'Eau et de la Biodiversité retient l'engagement très volontaire de la secrétaire d'Etat portant sur l'accompagnement de l'AFB et la proximité avec les personnels. Il fait état de propos d'administrateurs de l'ONEMA : les administrateurs ont enfin pris conscience que l'AFB va être créée ; ils ont conscience que le processus est progressif et réagissent plutôt positivement ; ils comprennent que, finalement, ils se connaissent très peu entre établissements et souhaitent renouveler l'exercice du 29 février, mais de façon un peu plus interactive pour apprendre à mieux se connaître.

Examen en deuxième lecture du projet de loi biodiversité à l'Assemblée Nationale

Le Directeur de l'Eau et de la Biodiversité indique qu'au terme de deux jours de travail en commission la semaine dernière, le projet d'AFB n'a pas fait l'objet de modification majeure. La discussion continue cette semaine avant l'examen en plénière la semaine prochaine, mais il reste confiant.

Christophe AUBEL - nouveau Directeur de la préfiguration

Christophe AUBEL se présente : il met en avant son long passé de militantisme associatif et rappelle que la biodiversité est le moteur de son action. Il croit à l'AFB car il entend les besoins non satisfaits des acteurs. L'AFB doit être la maison commune de tous ceux qui veulent agir. Elle bénéficie des fondations solides que sont les quatre établissements intégrés. Il s'appuiera sur le travail engagé par Olivier LAROUSSINIE.

Il rappelle qu'il a dirigé une ONG qui croit au dialogue et à la co-construction. Ce qui sera bien nécessaire pour l'AFB !

Mutualisation des services Territoriaux – mission CGEDD

Le SNE-FSU pose la question de l'avancement du rapport CGEDD sur la mutualisation des services territoriaux de l'AFB et de l'ONCFS.

Le Directeur de l'Eau et de la Biodiversité informe qu'il dispose d'un point d'étape : le rapport devrait sortir dans les semaines à venir.

Le SNE-FSU a demandé que le rapport définitif remis à la ministre soit communiqué aux organisations syndicales. Nous demandons également que la ministre fasse connaître ses orientations à la lecture du rapport et qu'une concertation soit menée avec les organisations syndicales une fois ces éléments connus.

Pré projet d'organisation de l'AFB

Pour le SNE-FSU, ce projet d'organigramme est cohérent même s'il est difficile de le lire sans connaître les implantations géographiques. Un vrai organigramme de polytechnicien !

On y distingue bien la juxtaposition des établissements intégrés, sauf peut-être pour PNF, mais on ne voit pas bien en quoi l'organisation proposée va permettre une gestion intégrée de la biodiversité dans toutes ses composantes : marine, terrestre, aquatique.

Le SNE-FSU attire l'attention de l'administration et de l'équipe de préfiguration sur le risque de cloisonnement des services avec un tel organigramme. Quelle transversalité ? Le risque est fort d'avoir des départements, des directions qui fonctionnent comme des blocs étanches. On voit mal dans ces conditions comment construire une culture d'établissement. Les possibilités de blocages et de conflits sont réelles.

Mais où est donc la maison commune chère au nouveau directeur de la préfiguration, évoquée dans son intervention ?

Le besoin d'illustrer l'organisation par des exemples concrets de missions partenariales et transversales a été demandé pour faciliter la lisibilité et l'adhésion à cet organigramme.

Le Secrétaire général du ministère indique que la prochaine étape est la réunion d'un comité technique commun aux établissements intégrés le 29 mars qui sera précédée d'une réunion de l'équipe de préfiguration le 17 mars. Il considère que, sur cet organigramme, il y a matière à discussion et se dit ouvert pour entendre des propositions sur cet aspect de cloisonnement des services. Il propose aux organisations syndicales de réagir par écrit sous dix jours pour travailler avant l'envoi du document au CT commun.

☺ Il apporte des garanties durant la réunion sur le fait que ce CT commun respectera les règles formelles des CT (quorum, votes ...). **Le SNE-FSU note qu'il satisfait ainsi à l'une de ses revendications**

Cartographie des effectifs

Le document fourni recense les effectifs actuels. Il a été complété suite aux demandes des organisations syndicales au dernier comité de suivi. P. MICHELET indique que le but, maintenant, est d'avoir une cartographie toujours à jour.

Ce document n'appelle pas de remarque particulière, en dehors d'une demande de notice pour la bonne compréhension de certains tableaux.

Chantiers RH interne – calendrier prévisionnel 2016

Le SNE-FSU a soulevé deux points :

- Tous les volets RH identifiés dans un précédent document ne figurent pas dans ce calendrier prévisionnel ; il convient de les incorporer.
- Il convient également de calquer le calendrier social (réunions des instances CT, CHSCT) sur ce calendrier prévisionnel.

Projet de document-cadre et projet de dispositif de pré-positionnement

Une fois encore, ces sujets arrivent sur la table en toute fin de réunion ce qui ne permet pas de les aborder sérieusement.

Il est convenu que les organisations syndicales fassent passer une contribution écrite sur ces deux documents.

En conclusion

La construction de l'AFB rassemble des chantiers liés les uns aux autres mais pouvant être traités de manière relativement autonome : le chantier principal de la construction de l'AFB en tant que telle aborde des questions internes à la construction de l'établissement (organisation, période transitoire, accompagnement RH, ...), sur lesquelles le comité de suivi est légitime, mais aussi des sujets externes (périmètre, missions, moyens, ...) plus politiques (Ministre, Parlement, CNTE, ...) Il s'accompagne de chantiers secondaires : mutualisation territoriale, ARB, financement, rattachement, ...

Parallèlement au chantier principal de construction de l'AFB, un chantier prioritaire relatif à la revalorisation catégorielle a été ouvert, chantier considéré comme un préalable social à la construction de l'AFB.

Sur le sujet spécifique à la construction interne de l'AFB, objet du comité de suivi, nos interlocuteurs ont fait preuve d'une relative ouverture. Il convient cependant de rester particulièrement vigilants, notamment sur les conditions d'intégration de tous les personnels des établissements intégrés dans l'AFB, quel que soit leur statut.

Le principal point d'achoppement tient à l'avancement des chantiers secondaires, avec les questions d'organisation territoriale de l'AFB, dans le double contexte de mutualisation des services départementaux et de création d'agences régionales de la biodiversité, dépendante de décisions des Régions.

Sur les différents sujets du chantier prioritaire de revalorisation catégorielle, avec une plateforme revendicative intersyndicale connue de tous et une mobilisation sans égale des personnels autour de l'intersyndicale, il n'y aucune avancée, aucune ouverture dans les propos de l'Administration.

Sur la question des moyens, le ministère reste muet !

La mobilisation reste de mise !